

Territoires et Développement Durable

Agenda 21 de Gironde

Questions des acteurs du réseau girondin et d'ailleurs.

Julie CHABAUD

Responsable de la mission Agenda 21 de la Gironde

Coordinatrice Conseil Départemental des Agenda 21 locaux

L'Agenda 21

Au Sommet International de la Terre de Rio en 1992, face aux nouveaux enjeux du monde :

- Augmentation de la population mondiale
- changement climatique,
- pollutions,
- réductions de la diversité biologique et culturelle,
- diminution des ressources non renouvelables
- Accroissement des écarts entre les plus riches et les plus pauvres
- augmentation de la pauvreté et de la faim
- accès à l'eau potable

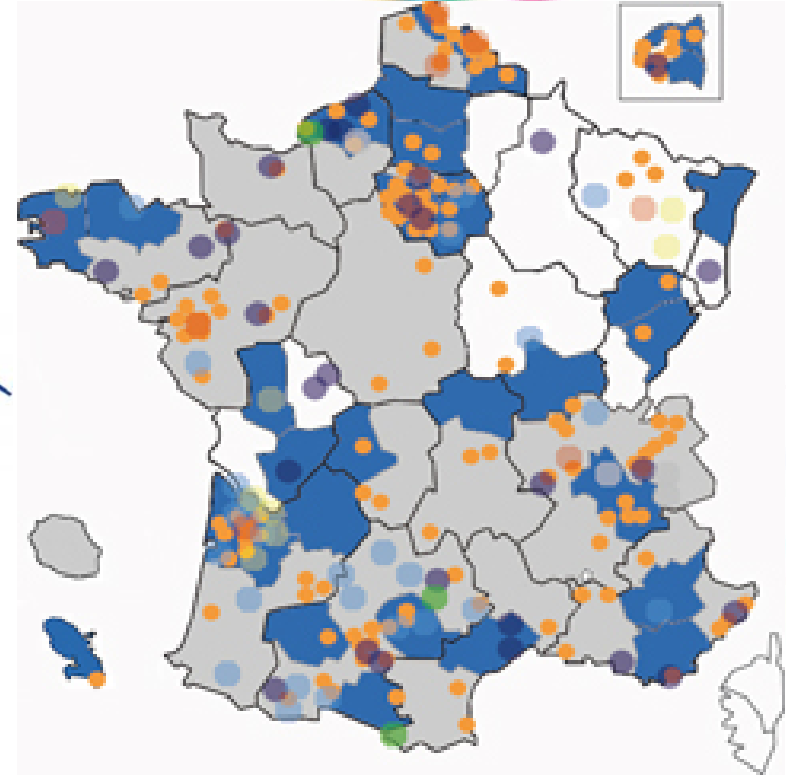
170 chefs d'état décident d'un programme d'actions de développement durable : l'Agenda 21 = ce qu'il faut faire pour le 21^{ème} siècle.

Il se décline en grands protocoles mondiaux (Kyoto, Millenium...)

Les Agenda 21 en France

**324 Agenda 21 locaux
en France
(Septembre 2008) :**

- 19 régions
- 37 départements
- 95 interco
- 173 communes



Dont **64 reconnus par le
MEEDDAT** via l'appel à
reconnaissance pour des
projets territoriaux de DD et
Agenda 21 locaux



1^{er}
Programme
d'actions
2007-2008



Agenda 21 : une démarche de construction collective jusqu'à l'évaluation

2ans et demi de co-construction

G.I.R.O.N.D.E = 7 orientations

33 enjeux prioritaires

92 Actions phares dans le premier programme d'actions (2007-2008)

Enjeu 1. Mettre en place une politique foncière départementale et maîtriser l'étalement urbain et le mitage

G2- Création d'un Établissement Public Foncier Local

Élus référents

Jean TOUZEAU /
Marie RECALDE

Direction pilote

Direction de
l'Aménagement du
Territoire

Chef de projet

Stéphanie PRIVAT



Objectifs de l'action

- Identifier les enjeux fonciers, maîtriser le développement urbain et veiller à la gestion équilibrée de l'espace,
- élaborer un plan d'intervention foncière visant à accroître la production de logements sociaux, favoriser le développement économique, le renouvellement urbain et préserver les espaces agricoles et naturels,
- stabiliser la marché foncier et réguler la pression foncière

Partenaires internes

DGAT, DGAJ,
DGAC, DGAD, Dir.
du développement
territorial, Dir. de
l'environnement, Dir.
de l'emploi et de
l'économie

Réalisations en 2007

- Juin : Lancement de l'étude de faisabilité d'un EPFL
- Été 2007 : Diagnostic foncier, enquête auprès d'un échantillon test de collectivités (55 communes, 22 EPCI)
- Dec 2007 : rencontres territoriales présentation du projet aux CDC, Pays et com de la CUB

Partenaires externes

CR, CUB, EPCI et
communes, Sysdau, DDE,
DRE, SAFER

Perspectives 2008 ... et après

- Constitution d'un groupe de travail avec les territoires volontaires pour l'élaboration de la Charte du futur EPF girondin (avril - mai 2008)
- Sept 08 - Délibérations des EPCI ayant les 3 compétences SCOT, PLH et ZAC
- Jan 2009 - Création de l'EPFL par arrêté préfectoral
- Mise en oeuvre et fonctionnement de l'EPFL : accompagnement des territoires/ingénierie foncière ; acquisition foncière, constitution de réserve (pour la protection des espaces agricoles et naturels), portage foncier en vue de la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement par les collectivités/opérateurs

R6- Accompagner l'intégration de la clause sociale dans les marchés publics

Élus référents

Jean TOUZEAU /
Herve GILLE

Direction pilote

Direction de la lutte
contre l'exclusion

Chef de projet

Hervé MINVIELLE



Objectifs de l'action

- Promouvoir l'insertion des bénéficiaires du RMI et plus largement des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières
- Utiliser la commande publique pour exercer les compétences du CG en particulier sur l'insertion (mais aussi, déchets, eau, énergie... v. actions N13 et N15)

Partenaires internes

Direction du patrimoine, des collèges, environnement
tourisme, Infrastructures, DDTDJEC, DAT, Bureau de la commande
publique, mission Agenda 21

Partenaires externe

Entreprises,
PLIE, Missions
locales, ANPE,
CCAS, SIAE,
Communes
girondines, EPCI
et pays, Région et
CUB...

Réalisations en 2007

- Minimum de 5 % dédié aux actions d'insertion
- 5 marchés lancés en 2007 : Marché de climatisation de l'Hôtel du Département, Foyer Occupationnel de Cenon ...
- Guide méthodologique d'intégration de la clause sociale

Perspectives 2008 ... et après

- 3 marchés d'insertion et/ou de qualification professionnelle (Art 30) en cours.
- Systématisation pour les marchés CG > à 150 000 euros et maîtres d'ouvrages soutenus par le Département,
- 30000 heures d'insertion prévues sur 11 opérations en cours ou programmées

Le dispositif de suivi des actions en Gironde: stratégie d'amélioration continue

INDICATEURS DE REALISATION ET D'IMPACTS DE L'ACTION :

	Dimension sociale et culturelle	Dimension environnementale	Dimension économique	Gouvernance
Indicateurs de réalisation	Quantitatif			
	Qualitatif			
Indicateurs de résultat	Quantitatif			
	Qualitatif			
Indicateurs d'impact	Quantitatif			
	Qualitatif			

➔ **A l'échelle de l'action :**
indicateurs à définir par le chef de projet

EVALUATION AU REGARD DES FINALITES DE L'AGENDA 21 DE LA GIRONDE :

Finalités	Intégration actuelle De 1 à 5 (1= peu)	Intégration visée De 1 à 5 (1= peu)	Pistes d'amélioration
Satisfaction des besoins fondamentaux des girondins			
Développement équilibré, solidaire et responsable du territoire girondin			
Solidarité entre les territoires et les générations			
Préservation et valorisation des ressources naturelles et culturelles			
Dynamique citoyenne et sens de l'action collective			
Innovation et changement des pratiques individuelles et collectives			

INDICATEURS DE SUIVI DE REALISATION AU REGARD DES PRINCIPES D'ACTION DE L'AGENDA 21 DE LA GIRONDE :

Principes d'action	Intégration actuelle De 1 à 5 (1= peu)	Intégration visée De 1 à 5 (1= peu)	Pistes d'amélioration
la concertation			
la transversalité			
la prise en compte de la dimension temporelle			
le pragmatisme et l'évaluation			
le principe de responsabilité			
le primat au service public			
l'accent sur l'éducation			
la prévention			
l'approche territoriale et la contractualisation			
le partenariat			
l'équité			
la solidarité			

➔ **A l'échelle de l'action :**
indicateurs liés aux finalités et aux principes d'actions de l'Agenda 21
=> Communs à toutes les actions
=> agglomérés, ils contribuent à l'évaluation du programme d'actions

NB : 1 = peu pris en compte ; 2 = pris en compte indirectement ; 3 = pris en compte comme objectif explicite ; 4 = pris en compte comme objectif explicite et mesuré soit quantitativement, soit qualitativement ; 5 = pris en compte comme objectif explicite et mesuré quantitativement et qualitativement.



Un référentiel pour évaluer les projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux :

Elaboration et consolidation d'un outil partagé

Le résumé de la demande

Un « **tronc commun d'indicateurs** » pour évaluer notre projet territorial de développement durable

- Construit **avec des collectivités** et pour elles
- **Simple** d'usage, compréhensible
- Adossé au **cadre de référence**
- Qui serait **une base** pour construire un système d'évaluation propre à la collectivité
- **Articulé** avec les autres démarches en cours (ACUF, ADF, DIACT notamment)
- **Commun** aux **différentes échelles** de territoires

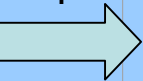
Principe retenu : on s'adosse aux 10 points clefs du cadre de référence national

Quoi ? 5 finalités

1. Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
3. Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie
4. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
5. Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Comment ? 5 éléments déterminants de la démarche

1. La participation des acteurs
2. L'organisation du pilotage
3. La transversalité
4. L'évaluation partagée
5. La stratégie d'amélioration continue

	Niveau de l'évaluation	Ce qu'on évalue	Outil de la collectivité	Cible	Outil de niveau national
1 	Projet stratégique	Les résultats d'une stratégie	Un système d'évaluation	Elus, pilotes, population	Un référentiel d'évaluation adossé au cadre de référence
2	Actions	La mise en œuvre du plan d'action	Des tableaux de bord	Responsables du projet, services	
3	Territoire	Les impacts-clefs des politiques sur le territoire	Un système de collecte des données	Elus, pilotes, population	Une liste d'indicateurs pour les enjeux majeurs de DD

La forme du référentiel

Pour chacun des 10 points clés :

- 1. Des questions évaluatives (4 ou 5), avec des sous-questions (2 à 4)**
- 2. Des indicateurs stratégiques en nombre restreint (entre 30 et 40)**
- 3. Des indicateurs secondaires**

**+ une partie introductive
et des fiches pour les indicateurs stratégiques**

Les questions du moment...

- Recherche d'indicateurs synthétiques pour :

- Mobilité durable :

- les usages des différents modes de transports pour les petites communes.
- les évolutions des parts modales (tous les 3 à 5 ans) au moins sur les trajets domicile-travail.

- Précarité énergétique :

- la vulnérabilité énergétique des ménages (mode de chauffage, mode de transport en particulier)

- Solidarité et cohésion territoriale :

- la mesure des inégalités sociales sur un territoire
- la solidarité territoriale

- Biodiversité :

- la « valeur » de la biodiversité sur nos territoires

En vrac : Le moral (pas indexé sur la consommation !), le bien être, l'épanouissement, le changement culturel ... et tellement d'autres choses...

•Evolution du système d'information :

- modifier les codes APE pour voir apparaître les entreprises dont l'activité concourt clairement au développement durable.

Notre besoin : qu'on réponde à nos besoins

- **Besoin d'un partage de l'information** : accès aux sources (énergie, mobilité, données sociales, espaces naturels...) pour renseigner les indicateurs existants
- **Besoin de nouveaux indicateurs synthétiques (agrégés)** :
 - avec des données qui communiquent entre elles (interopérabilité des données et des systèmes)
 - avec une approche multi-scalaire : prise en compte de la dimension spatiale (déclinaisons par échelon territorial) et de la dimension temporelle
 - avec une capacité d'innovation pour répondre aux besoins : ne pas hésiter à créer de la donnée
- **Besoin de méthodologie** : évaluation technique X évaluation politique X évaluation citoyenne au service d'une démarche d'amélioration continue mobilisatrice = **gouvernance territoriale de l'observation**

Merci !

Contacts Mission Agenda 21

Julie CHABAUD, responsable

j.chabaud@cg33.fr

Justine BOSREDON, chargée de mission (sensibilisation et éducation au DD de tous les publics)

Jean-Yves BOUTET, chargé de mission (Plan Climat énergie)

Gwenaëlle TUDAL, chargée de mission (consommation responsable, projets territoriaux de DD et Agenda 21 locaux)

Nathalie NAIMI, assistante

Nathalie PASIEKA, secrétaire

dgsd-agenda21@cg33.fr

agenda21gironde@cg33.fr

Tel : 05-56-99-67-64

?

?

?

Des Questions ?

?